

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 février 2016 à 18 heures

DELIBERATION

L'an deux mil seize, dix-huit février à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente de Lully sous la présidence de Monsieur Jean NEURY.

	Prénom NOM	A*	E*	Pouvoir à
Anthy-sur-Léman	Jean-Louis BAUR			
	Jennifer JACQUIER		<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Louis BAUR
	Christian VULLIEZ			
Ballaison	Christophe SONGEON			
	Michèle NEYROUD			
Bons-en-Chablais	Patrice BEREZIAT			
	Marie-Thérèse TURENNE			
	André BETEMPS	<input checked="" type="checkbox"/>		
Brenthonne	Jean-Paul GONTHIER			
	Michel BURGNARD		<input checked="" type="checkbox"/>	Geneviève SECHAUD
Chens-sur-Léman	Geneviève SECHAUD			
	Pascale MORIAUD		<input checked="" type="checkbox"/>	Robert ARNOUX
	Bernard FICHARD		<input checked="" type="checkbox"/>	Jean NEURY
Douvaine	Robert ARNOUX			
	Jean-François BAUD			
	Claire CHUINARD			
	Georges LAPRAZ			
Excenevex	Olivier BARRAS		<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-François BAUD
	Pierre FILLON			
Fessy	Josiane MOUCHET			
	Patrick CONDEVAUX			
Loisin	Marie-Christine CHARRIERE			
	Dominique BONAZZI			
Lully	Laëtitia VANNER		<input checked="" type="checkbox"/>	Dominique BONAZZI
	René GIRARD			
Margencel	Hervé BURGNIARD			
	Jean-Pierre RAMBICUR			
	Dominique JORDAN			
Massongy	Bernard MASSOULIER			
	François ROULLARD			
Messery	-			
	Serge BEL		<input checked="" type="checkbox"/>	Claude GERARD
	Céline MARGUET	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nernier	Claude GERARD			
	Marie-Pierre BERTHIER		<input checked="" type="checkbox"/>	Laurent GRILLON
Sciez	Laurent GRILLON			
	Jean-Luc BIDAL			
	Monique ROCH			
	Christian TRIVERIO			
Veigy-Foncenex	Bernard HUVENNE		<input checked="" type="checkbox"/>	Christian TRIVERIO
	Bernard CODER			
	Catherine BASTARD		<input checked="" type="checkbox"/>	Bernard CODER
	Jean NEURY			
Yvoire	Suzanne BRYE			
	Jean-François KUNG		<input checked="" type="checkbox"/>	Aline DURET
	Aline DURET			

Délégués en exercice : 45

Délégués présents : 32

Délégués ayant donné pouvoir : 11

Délégués votants : 43

Date de convocation du Conseil : 05/02/2016

Invités

Yves DEPEYRE, Trésorier
Lionel BOULENS, Services CCBC
Christophe SCHNEIDER, Services CCBC
Carole ECHERNIER, Services CCBC
Nicolas BAILLY, Services CCBC

Chrystelle BEURRIER, Conseillère
Départementale

Invités excusés

Secrétaire de séance

Hervé BURGNIARD a été élu secrétaire

N° DEL 2016-32

TRANSPORT – Désenclavement du Chablais - Liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains – Concertation – Motion de soutien

M. le Président indique à l'assemblée que la DREAL vient de lancer une procédure de concertation visant à satisfaire aux obligations issues des articles L 103-2 du Code de l'Urbanisme et L 121-9 du Code de l'Environnement concernant le projet de réalisation de la liaison de type autoroutier entre Machilly et Thonon-les-Bains. D'une longueur d'environ 17km, cette infrastructure s'inscrit dans un schéma multimodal de désenclavement du Chablais, ce volet portant création d'un maillon de l'axe routier devant relier l'A40 à Thonon-les-Bains.

La Communauté de Communes du Bas-Chablais soutien ce projet qui conserve les caractéristiques principales de la route express à 2*2 voies déjà déclarée d'utilité publique le 17 juillet 2006. Ce soutien fort du territoire est consécutif aux avantages et intérêts que son aménagement présente pour le territoire communautaire, principalement en matière de mobilité, de développement économique, de qualité de vie des habitants ou encore de pollution. En effet, l'objectif de cet axe est :

- d'améliorer la desserte du Chablais ainsi que la qualité de vie des usagers et des riverains des principaux axes de circulation actuels,
- En complémentarité avec le développement de transport collectif (RER Léman Express au sud et le BHNS sur la RD 1005 au nord), il permettra d'offrir un réseau adapté aux trafics élevés et un niveau de service confortable, à la fois sur la voie nouvelle et sur les routes départementales,
- Sa mise en service aura pour conséquence l'apaisement des traversées de village comme celles de Bons-en-Chablais, Brenthonne, Lully... : il s'agira de réaménager la RD 903 avec des caractéristiques plus urbaines dans les traversées de ces centre-bourgs, et en conséquence celles de la RD 1005 avec les traversées de Sciez-sur-Léman, Massongy et Douvaine ainsi que la RD 1206 pour Douvaine et Loisin,
- Il encouragera la diminution de la congestion journalière sur les axes principaux routiers que sont la RD 903, la RD 1206 et la RD 1005, principalement aux heures de pointe et diminuera ainsi le taux d'accidentologie sur ces départementales,
- Il déchargera ainsi les routes départementales des trafics de transit et d'échange et en particulier, par un report du trafic poids lourds sur cet axe adapté,
- Il permettra le délestage de nombreux véhicules individuels afin que la RD 1005 puisse privilégier un transport en commun performant de type BHNS. En effet, cette offre de transport en commun est actuellement pénalisée par la congestion du réseau routier,

Vu le soutien du projet en date du 19 décembre 2013 relative à la motion de la CCBC pour la réalisation la 2*2voies de désenclavement routier du Chablais entre Machilly et Thonon-les-Bains suite aux conclusions du rapport de la commission Mobilité 21

Vu les intérêts bénéfiques précités de la réalisation de cette infrastructure pour notre territoire

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- | | |
|----------------|--|
| DECIDE | de soutenir le projet de liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains, |
| DEMANDE | de veiller à ce que le projet s'inscrive dans son environnement avec les précautions d'usages tant techniques que juridiques notamment pour la protection des captages d'eau potable comme demandé par la commune d'Anthy sur Léman par délibération n°056/2015 en date du 24 juin 2015 relative à la demande de débat public, |

Anthy-sur-Léman • Ballaison • Bons-en-Chablais • Brenthonne • Chens-sur-Léman • Douvaine
Excenevex • Fessy • Loisin • Lully • Margencel • Massongy • Messery • Nernier • Sciez • Veigy-Foncenex • Yvoire

- DEMANDE de veiller à la mise en place de protections sonores adaptées pour protéger les hameaux qui jouxteront cet équipement (notamment « chez Jacquier » ou encore « Brécorens »),
- DEMANDE l'étude et la réalisation du dernier tronçon entre les « chasseurs » et l'autoroute A40 afin d'avoir un tracé continu entre les autoroutes,
- DEMANDE à la DREAL de verser cette motion au registre de la concertation organisée du 18 janvier au 18 mars 2016.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Acte certifié exécutoire le

22 FEV. 2016

Télétransmis en Sous-Préfecture le

22 FEV. 2016

Notifié ou publié, le

22 FEV. 2016

Le Président



